



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

26 NOV. 2024

COMPAGNIE FINANCIERE

Greffe

N° d'entreprise : **0561 795 393**

Nom

(en entier) : **BCC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Cerf 209, 1332 Rixensart**

Objet de l'acte : **Transfert du siège**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2024:

L'assemblée décide de changer l'adresse du siège social vers :

rue de l'Argentine 39 (boîte 1) à 1310 La Hulpe

avec effet au 01-07-2020.

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).